



Bâtiment fermant le fond de la cour d'honneur, élévation postérieure qui donnait autrefois sur une cour située à l'est de la première et appelée cour des garçons ou cour des enfants.

IVR31\_20015901517V

Auteur de l'illustration : Philippe Dapvriil

Date de prise de vue : 2001

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation